

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la FNSMR- 15 avril 2023-

14h : Ouverture des travaux par la Présidente de la FNSMR Brigitte Linder

Les membres de la commission de surveillance des opérations électorales et du bureau de vote sont présentés à l'assemblée : Christine Lahorte, Franck Soniliacque, Christian Dupuy.

Caractéristiques de l'Assemblée Générale

- Nombre de structures affiliées habilitées à voter : **705**
- Nombre de procurations accordées : **126 mandats** représentant **961 voix**
- Nombre maximum de votants : **606**
- Nombre d'associations représentées ayant voté : **174 (1287 voix)**

Modalités de votes : électronique par l'intermédiaire du logiciel « V8te »

Election complémentaire des membres du Comité Directeur FNSMR

Pour rappel, le code du sport (Art. L131-8) impose une représentation minimale (40% de chacun des deux sexes), entre les hommes et les femmes au sein du Comité Directeur. Celui de la FNSMR compte 22 membres. 13 postes sur 13 possibles ont été pourvus par des hommes lors de l'Assemblée Générale électorale du 27 mars 2021 et 7 sur 9 possibles par des femmes. Il reste donc 2 postes à pourvoir, ouverts uniquement aux femmes. Une seule candidature a été transmise dans les délais impartis : **Cynthia Tisot**.

Résultats du vote

- Pour : 100%
- Contre : 0%
- Abstention : 0 %

Cynthia Tisot élue membre du Comité Directeur de la FNSMR.

Assemblée Générale Ordinaire annuelle Année 2022

Première résolution :

L'Assemblée Générale se prononce sur la synthèse des résolutions votées lors des Assemblées Générales ordinaire et électorale de la FNSMR qui se sont tenues à huis clos le 02 Avril 2022.

Résultats du vote

- Pour : 100%
- Contre : 0%
- Abstention : 0%

**La Présidente de la FNSMR, Brigitte Linder présente son rapport moral à
L'Assemblée Générale**

Deuxième résolution :

**L'Assemblée Générale se prononce sur le rapport d'activités qui lui a été
présenté par le Secrétaire Général, Pierre Guizzo.**

Résultats du vote

Pour : 98,87%

Contre : 0%

Abstention : 1,13%

Troisième résolution :

**L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion
présenté par le trésorier, Eric Catto, de l'expert-comptable, Michel Carrieu et
du rapport du commissaire aux comptes, Paul Continente, se prononce sur
les comptes de l'exercice comptable, clos au 31 décembre 2022.**

Résultats du vote

Pour : 98,75%

Contre : 0 %

Abstention : 1,25%

Quatrième résolution :

**En application des dispositions légales, et sur proposition unanime du
Comité Directeur lors de sa séance du 11 mars 2023, l'Assemblée Générale
se prononce sur l'affectation du résultat de l'exercice comptable 2022, soit
50 215,18 €, sur le fonds associatif.**

Résultats du vote

Pour : 97,08 %

Contre : 2,92%

Abstention : 0 %

Cinquième résolution :

**Le Comité Directeur dans sa séance du 11 mars 2023 propose à l'unanimité
à l'Assemblée Générale de laisser les coûts des Affiliations (50€) et des
Adhésions individuelles (6,50€) inchangés pour la saison sportive
2023/2024.**

Résultats du vote

Pour : 100%

Contre : 0%

Abstention : 0%

Sixième résolution :

Le Comité Directeur dans sa séance du 11 mars 2023 propose à la majorité de porter le coût des Affiliations à 60 € et le coût des Adhésions individuelles à 7 € pour la saison 2024/2025.

Résultats du vote

Pour : 87,3 %

Contre : 12,43%

Abstention : 0,27%

Septième résolution :

En application des dispositions réglementaires, et sur proposition unanime du Comité Directeur lors de sa séance du 11 mars 2023, l'Assemblée Générale se prononce sur le projet de Budget 2023.

Résultats du vote

Pour : 96,67%

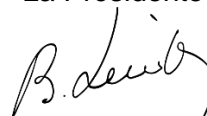
Contre : 3,3%

Abstention : 0%

Clôture des travaux de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle à 17H15

Fait à Paris, le 18 Avril 2023

La Présidente



Brigitte Linder